

et 1971. Ils ne comprennent pas les personnes qui se rendent aux États-Unis en voyage d'agrément et qui y séjournent même assez longtemps, ni les détenteurs de cartes pour le passage de la frontière (il s'agit normalement de personnes vivant dans des localités canadiennes voisines de la frontière et travaillant aux États-Unis), ni les touristes traversant de temps à autre la frontière à ces mêmes endroits.

Au cours de l'année terminée le 30 juin 1971, 13,128 Canadiens de naissance sont entrés aux États-Unis avec l'intention d'y demeurer en permanence: 5,781 hommes et 7,347 femmes. Près du cinquième (2,592) des émigrants nés au Canada étaient des hommes d'âge productif, c'est-à-dire entre 20 et 59 ans. En ce qui concerne la profession, le groupe le plus important était celui des professions libérales et techniques qui, sur un total de 13,128 Canadiens de naissance, comptait 1,703 personnes; les employés de bureau et travailleurs assimilés étaient au nombre de 573, et les ouvriers de métier et les contremaîtres, 428. Par ailleurs, 8,993 personnes, soit 68.5% du total, étaient des femmes au foyer, des enfants ou d'autres personnes n'ayant déclaré aucune profession. Sur l'ensemble, 45.4% avaient moins de 20 ans.

Sur les 22,709 personnes qui sont entrées aux États-Unis en provenance du Canada, déclarant celui-ci comme pays de dernière résidence (ce qui comprend évidemment les personnes nées au Canada et les étrangers ayant vécu au Canada), le Service d'immigration et de naturalisation du Département de la Justice des États-Unis en classe 4,530 dans la catégorie des professions libérales et techniques et travailleurs assimilés, 1,413 comme ouvriers de métier, contremaîtres et assimilés, et 1,049 comme employés de bureau et assimilés. Les femmes au foyer, les enfants et autres personnes n'ayant déclaré aucune profession étaient au nombre de 12,314, soit 54.2% du total.

### 5.9.3 Migration interne

En se déplaçant librement et sans restriction d'un endroit de résidence à un autre à l'intérieur des frontières nationales, les personnes établissent divers mouvements migratoires qui diffèrent quant à leur intensité et à leur direction. Ces mouvements internes ont des effets marqués sur les économies régionales et exercent une influence sur l'évolution future de la croissance démographique. Il est donc important de tenter de mesurer ces divers mouvements migratoires, qui comprennent notamment les mouvements du milieu rural vers le milieu urbain, des villes vers les banlieues, d'une province ou région économique à une autre.

Pour mesurer ces mouvements on utilise diverses méthodes statistiques, mais les estimations les plus utiles sont peut-être celles qui résultent de l'inclusion dans les recensements nationaux de questions visant à déterminer le lieu exact de résidence de chaque personne à la date du recensement précédent effectué cinq ans plus tôt. En comparant ce lieu avec le lieu de leur résidence actuelle, il est possible d'estimer la taille, la direction et les caractéristiques de la population migrante pendant la période. Des questions de ce genre avaient été insérées dans les recensements du Canada de 1961 et 1971. Les données du recensement de 1971 n'étaient pas prêtes au moment de la rédaction de ce chapitre, mais des données sur les tendances migratoires ces dernières années, tirées du recensement de 1961 ont été publiées dans des monographies spéciales et autres études (notamment dans les monographies du recensement n<sup>os</sup> de catalogue 99-548 et 99-557, et dans d'autres bulletins, entre autres le n<sup>o</sup> de catalogue 99-513).

Les chiffres du recensement sur le lieu de naissance (province de naissance) fournissent des données supplémentaires sur les mouvements migratoires internes, en comparant le nombre de personnes nées dans une province donnée en fonction de leur province de résidence actuelle. Toutefois, ces chiffres ne donnent aucune indication de la fréquence des mouvements migratoires. Le tableau 5.5 présente la situation sous un autre angle, indiquant la migration nette totale pour chaque province au cours de la période 1961-71. Ces chiffres rendent compte des effets de l'immigration étrangère ainsi que des mouvements internes, et ils sont utiles en ce qu'ils donnent les résultats nets de tous les genres de migration au cours d'une période intercensitaire. Il s'agit là également d'une technique qui peut être appliquée à des comtés, villes ou autres entités pour lesquels on possède les chiffres de population et l'accroissement naturel.

Enfin, les dossiers administratifs, notamment ceux qui signalent les changements d'adresse des familles recevant des allocations familiales, contribuent à mettre en lumière les mouvements migratoires des familles canadiennes. Par exemple, les données sur les allocations familiales aident à cerner l'élément migration interne en vue des estimations